

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2006
(convocation du 16 octobre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Octobre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BRON Jean-Charles, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Didier, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUPPE Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANDEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 20)
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DAVID Alain à Mme. CARTRON Françoise
M. DOUGADOS Daniel à Mme de FRANCOIS Béatrice (absent de 10 h à 11 h)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. SEUROT Bernard à M. BELLOC Alain
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. FLORIAN Nicolas

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. FEUGAS Jean-Claude à M. MAURIN Vincent
M. GRANET Michel à M. MONCASSIN Alain
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry (à partir de 11 h 00)
Mme. PARCELIER Muriel à M. BREILLAT Jacques
M. REDON Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. RESPAUD Jacques à M. JAULT Daniel

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Construction du tramway 1ère Phase - Fourniture de pièces en alliage d'aluminium - Marchés n°01 243 U et 03 2 33 U - (URB 52.1 et 52.2) - Avenants de transfert - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Après appel d'offres ouvert de niveau européen, la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société SA FONDERIES REBOUD les réalisations suivantes :

- le marché n°01 243 U : fourniture des pièces en alliage d'aluminium est en matériau isolant, notifié le 18 septembre 2001 pour un montant de 4 714 839,03 € HT
- le marché n°03 233 U : fabrication, livraison de barres de protection des piétons à signalisation luminescente alimentées par capteurs solaires en alliage d'aluminium, notifié le 22 août 2003 pour un montant de 186 400,00 € HT.

Il convient de prendre en compte le jugement du Tribunal de Grande Instance de Lure (70 – Haute Saône) du 14 juin 2005. En effet, ce jugement ordonne la cession, en raison de cessation de paiements, de la société SA FONDERIES REBOUD à la SARL FONDERIE SERERO INDUSTRIES.

A ce titre l'ensemble des droits et obligations résultant des marchés n°01 243 U et n°03 233 U est repris dans son intégralité par la SARL FONDERIE SERERO INDUSTRIES.

Il y a donc lieu de conclure un avenant pour transférer ces marchés, sans modification de leurs clauses contractuelles au nouveau titulaire la SARL FONDERIE SERERO INDUSTRIES.

En outre, les deux indices permettant la révision des prix de ces deux marchés ont été supprimés par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des Fraudes. Aussi est-il nécessaire de remplacer l'indice PSD D « Produits et Services Divers de catégorie D » par l'indice FSD 3 et l'indice ALU « Aluminium » par l'indice 27-42-10 « Aluminium brut ».

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les projets d'avenants sont à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir les consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, compte tenu des éléments invoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner ces avenants et autoriser Monsieur le Président :

- à signer un avenant aux marchés 01 243 U et 03 233 U ayant pour objet leur transfert de la SA FONDERIES REBOUD à la SARL FONDERIE SERERO INDUSTRIES, ainsi que les substitutions d'indices ci-dessus décrites.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 octobre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
9 NOVEMBRE 2006**

M. ALAIN CAZABONNE

